



NOTE DE SERVICE D'OSSTF BENEFITS

Destinataires : Présidences d'unité de négociation de la troisième vague
Expéditrice : Donna Morrison, directrice générale
Date : Le 6 décembre 2017
Objet : Paiements de la part des primes

Afin de reconnaître les problèmes rencontrés par les membres dans la transition de leurs avantages sociaux au Régime provincial d'avantages sociaux d'OSSTF/FEESO durant la troisième vague, les administrateurs de l'OSSTF ELHT (Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés) renonceront au versement de la part des primes impayées pour le mois de février 2017. Cela s'applique uniquement aux membres actifs qui étaient au travail et qui ont payé leur part des primes par le biais de retenues salariales par le conseil scolaire.

Si vous avez des questions, communiquez avec Donna Morrison, directrice générale d'OSSTF Benefits, à donna.morrison@osstfbenefits.ca.